

AUX PARENTS DES ÉLÈVES DU 1^{ER} CYCLE – Volet régulier et AMPLI

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

	Première communication 15 octobre	Étape 1 (20%) 20 novembre	Étape 2 (20%) 12 mars	Étape 3 (60%) 22 juin
Français				
Lire (50%)		X	X	✓
Écrire (30%)			X	✓
Communiquer oralement (20%)		X		✓
Anglais				
Comprendre des textes entendus (60%)			X	✓
Communiquer oralement en anglais (40%)			X	✓
Mathématique				
Résoudre une situation-problème (20%)			X	✓
Utiliser un raisonnement mathématique (80%)		X	X	✓
Culture et citoyenneté québécoise (100%)			X	✓
Éducation physique et à la santé (100%)			X	✓
Arts plastiques (100%)			X	✓
Musique (100%)			X	✓

À chaque étape, l'enseignant(e) évalue la compréhension, la mobilisation et l'application des connaissances par des outils adéquats. Il pourrait utiliser, comme moyens d'évaluation, des entrevues, des évaluations écrites et orales, des observations en classe, des productions d'élève, des SAÉ (situations d'apprentissage et d'évaluation) ou toutes autres sources pertinentes. Il est à noter qu'à la fin de la 2^e année, les élèves pourraient être soumis à une épreuve obligatoire du CSSDM en mathématique.

De plus, la ou les compétences suivantes feront l'objet d'un commentaire à l'étape 3.

- | | |
|--|---|
| ☐ Exercer son jugement critique | ☒ Organiser son travail |
| ☐ Communiquer | ☐ Travailler en équipe |

Précision

Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Pour obtenir plus d'information au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant.